

Association des Dirigeants et Entreprises du Centre et Sud Yvelines
Antenne Cœur Yvelines

Mairie de GALLUIS
1, rue de la Mairie
78490 GALLUIS

A l'attention de Madame Annie Gonthier

Méré, le 6 avril 2016

AVIS sur le Projet d'implantation d'un Centre LECLERC à Galluis

Madame le Maire,

Plusieurs de nos adhérents nous ont interrogés sur l'intérêt économique de l'implantation d'un Hypermarché à Galluis.

Nous souhaitons vous faire part de notre avis et proposer d'accompagner votre réflexion pour élaborer des solutions alternatives.

La commune de Galluis est située sur un espace économique où :

- sont installées à proximité des surfaces commerciales qui répondent au dimensionnement de l'ensemble des populations locales et aux évolutions démographiques prévisibles,
- se développe positivement un ensemble de petits commerces de proximité, de qualité.

En conséquence, ce projet provoquera :

- **une forte diminution d'activité** du pôle économique de la Queue lez Yvelines, des autres surfaces commerciales et des commerces de proximité situés sur les communes limitrophes,
- **des crises humaines** certaines chez les petits commerçants touchés.

Par ailleurs, la commune de Galluis se situe sur un espace social dont la population, d'origine rurale, a fortement évolué depuis une dizaine d'années :

- La population est constituée aujourd'hui de plus de 40% de CSP++, 25% de niveau bac +5
- Le taux de chômage oscille, selon les communes, entre 4.5 à 5.5%. C'est un taux dit « incompressible ».

En conséquence, les 100 emplois créés annoncés, ne sont pas aujourd'hui « disponibles » sur le territoire.

Ils seront malheureusement le fruit :

- d'une destruction des emplois existants, salariés actuellement par les surfaces commerciales situées à proximité,
- et « importés » des communes lointaines : urbaines telles que Plaisir et Dreux, rurales de l'Eure et Loir notamment.

Ils ne seront finalement pas le fruit d'une économie de circuit court, objectif que vous souhaitez certainement atteindre, nous n'en doutons pas.

Enfin, ce projet nécessitera à court ou moyen terme la mobilisation de dépenses d'investissement du Conseil Départemental.

Vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés budgétaires actuelles des collectivités locales. En 2017, les impôts locaux des entreprises des Yvelines augmenteront de plus de 35 M€ et, pour les entreprises du Sud Yvelines, la première des priorités, c'est **le développement de la Fibre Optique pour Tous** et non l'aménagement de la zone d'activité de Méré, l'élargissement, la création de voies pour faciliter l'implantation d'une nouvelle surface commerciale.

L'implantation d'une nouvelle surface commerciale d'importance à Galluis ne répond donc pas à nos yeux à la priorité économique et sociale de ce bassin de vie.

En revanche, nous sommes bien conscient du problème que vous soulevez, sur la suite à donner au site de SOFRASEM.

Nous travaillons tous pour le développement **d'une nouvelle ruralité, fondée sur la recherche de l'Equilibre.**

Pour un grand nombre d'habitants de nos territoires, le développement **en local** de l'économie du 21^{ème} siècle représenterait une remarquable opportunité d'engager de nouvelles vies sans continuer à subir tous les jours des conditions de transport épuisantes, sources bien souvent de crises familiales.

L'Adecsy représente aujourd'hui plus de 90 entreprises. Nous allons dans les jours à venir proposer à nos adhérents de participer à une réflexion d'ensemble sur le développement économique de cet espace. Industries à forte valeur ajoutée, économie numérique, nouveaux services, nouvelles formes de commerce inscrites dans la ruralité historique du territoire, l'éventail des possibles est ouvert.

Nous serions très heureux de vous associer à cette démarche pour qu'ensemble, nous puissions élaborer de nouvelles solutions.

Restant à votre bien meilleure disposition, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

olivier ga - 1

Olivier GAUTHERET

Président

www.adecsy.org

Copie :

Monsieur Jean-Frédéric Poisson, Député des Yvelines

Monsieur David Douillet, Député des Yvelines

Monsieur Jean-Marie Tétart, Député des Yvelines

Madame Noura Kihal Flegeau, Sous-préfète, SG Adjointe Sous-Préfecture de Rambouillet

Madame Pauline Winocour-Lefevre, Conseillère Départementale

Monsieur Hervé Planchenault, Président CC Cœur Yvelines

Monsieur Gaël Barbotin, Conseiller Régional Ile de France